



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE – ARRONDISSEMENT DE TOURS
Mairie de NEUILLÉ-PONT-PIERRE
RÉUNION DU 22 MARS 2016

Conformément à la loi, chaque membre du Conseil Municipal a été convoqué individuellement à la réunion du Conseil Municipal du 22 mars 2016 à 20h00, à la Mairie, sous la présidence de M. JOLLIVET, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice : 19
- présents : 14
- votants : 18
- absents : 5
- exclus :

L'an deux mille seize, le mardi 22 mars à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel JOLLIVET

Etaient présents : Philippe ALBERT, Ludovic BODARD, Brigitte BUREAU, Josette COUTY, Brigitte FERIAU, Christian GILLET, Ingrid HOLLARD, Michel JOLLIVET, Frantz MENON, David ROUSSEAU, Anne ROY, Christophe ROY, Muriel SABAROTS, Stéphanie SEGUI-JOURDANT.

Absents excusés : Jean-Michel BALAGUER, Dominique LACHAUD, Gilbert MAGNAN, Denis ROCHETTE, Nadège RUCINSKI.

**Date de convocation du
Conseil Municipal :
15 Mars 2016**

M. Jean-Michel BALAGUER donne pouvoir à M. Michel JOLLIVET pour la séance du 22 mars 2016.

M. Gilbert MAGNAN donne pouvoir à M. Christian GILLET pour la séance du 22 mars 2016.

M. Dominique LACHAUD donne pouvoir à Mme Stéphanie SEGUI-JOURDANT pour la séance du 22 mars 2016.

M. Denis ROCHETTE donne pouvoir à Mme Anne ROY pour la séance du 22 mars 2016.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ **ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE**
- ❖ **DROIT DE PREEMPTION URBAIN PARCELLE F 1551**
- ❖ **DROIT DE PREEMPTION URBAIN PARCELLE F 1548**
- ❖ **DROIT DE PREEMPTION URBAIN PARCELLE F 731**

- ❖ **INFORMATIONS DIVERSES**
- ❖ **QUESTIONS DIVERSES**
- ❖ **DÉTERMINATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire, Michel JOLLIVET, ouvre la séance à 20h00.

- ❖ **N°2016_023 ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE**

VU le code des marchés publics,

VU la délibération du 11 décembre 2012, adoptant le principe d'une construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire

VU l'ouverture du marché à la concurrence en date du 16 décembre 2015,

VU la réunion de la commission d'appel d'offres du 18 janvier 2016 concernant l'ouverture des plis,

VU le rapport d'analyse des offres,

VU les crédits inscrits au budget primitif 2016,

Après avis de la commission d'appel d'offres du 8 mars 2016,

Monsieur le Maire rappelle que l'estimatif du projet s'élève à 1 023 000€ HT (offre de base) ; que le marché est présenté en 14 lots distincts et que l'analyse s'est faite selon les critères définis à l'article 4 du Règlement de la Consultation du marché, c'est-à-dire 40% pour la valeur technique de l'offre, 30% sur l'assistance technique et 30% pour le prix des prestations.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

➤ **D'ATTRIBUER** les marchés aux entreprises suivantes selon les lots présentés ci-dessous :

Lot N°	Estimatif Architecte	Entreprise retenue adresse	Montant du marché HT	Option ou variante	Montant total du marché HT
Lot N°1 – VRD	95 000,00€	SBTP La Macquinière 37260 MONTS	88 129,00€	7 336,00€	95 465,00€
Lot N°2 – Gros œuvre – Double-Mur Pierre	298 000,00€	BERNEUX ZI de la Ferronnerie 37530 NAZELLES-NEGRON	268 543,95€		268 543,95€
Lot N°3 – Charpente, Ossature et Bardage bois	75 000,00€	POUËSSEL ZAE La Bouchardière 200 Rue Francis Perrin 37260 MONTS	70 080,56€		70 080,56€
Lot N°4 – Couverture - Zinguerie	60 000,00€	POUËSSEL ZAE La Bouchardière 200 Rue Francis Perrin 37260 MONTS	53 232,27€		53 232,27€
Lot N°5 – Etanchéité	40 000,00€	STE 63 Avenue du Danemark 37100 TOURS	38 081,71€		38 081,71€
Lot N°6 – Menuiseries Extérieures / Serrurerie	96 000,00€	MIROITERIE SAINT HUBERT ZAC des Fougerolles 37700 LA VILLE-AUX-DAMES	95 638,00€	741,00€	96 379,00€
Lot N°7 – Menuiseries Intérieures	40 000,00€	SARTOR 34 Chemin de Goulard 72500 CHÂTEAU-DU-LOIR	32 894,84€		32 894,84€
Lot groupés Lot N°8 – Plâtrerie – Isolation Lot N°9 – Faux Plafonds	76 000,00€	TOLGA ZAE La Bouchardière 424 Rue Lavoisier 37260 MONTS	71 400,00€		71 400,00€
Lot N°10 – Electricité - Eclairage	90 000,00€	BRUNET-LOISEAU Route de la Baraudière BP 30 37171 CHAMBREY-LES-TOURS	82 723,00€	7 016,00€	89 739,00€
Lot N°11 – Plomberie - Sanitaires	35 000,00€	JAC 21 Route du St Laurent 37170 CHAMBREY-LES-TOURS	28 259,92€		28 259,92€
Lot N°12 – Chauffage - VMC	70 000,00€	SANI-CLIMAT 6 Rue de la Gratiolle ZA Les Brosses II 37270 LARCAÏ	58 542,84€		58 542,84€
Lot N°13 – Revêtements de sols	31 000,00€	MAGALHAES Les Grands Champs 37390 CHANCEAUX SUR CHOISILLE	30 750,00€		30 750,00€
Lot N°14 – Peinture	17 000,00€	ROCHER 27 Rue des Petites Cours 37300 JOUÉ-LES-TOURS	15 233,62€		15 233,62€
TOTAL	1 023 000,00€		933 509,71€	15 093,00€	948 602,71€

- **DE CHARGER** Monsieur Le Maire d'informer les entreprises non retenues
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues et tous les documents s'y rapportant.

<p>Nombre de votants : 18 Abstentions : 0 Nombre de suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0</p>

❖ **N°2016_024 DROIT DE PREEMPTION URBAIN PARCELLE F 1551**

Monsieur Le Maire soumet au conseil municipal une demande de droit de préemption urbain pour les données suivantes :

Propriétaire : Touraine Logement ESH

Terrain bâti sur terrain propre, parcelle F 1551 (2 Rue des Anciens AFN) pour 389m² à un prix de 70 000,00€.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la renonciation à ce droit de préemption pour ce terrain.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- de **RENONCER** au droit de préemption urbain pour la parcelle F 1551 (2 Rue des Anciens AFN) pour 389m² à un prix de 70 000,00€.
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

Nombre de votants : 18
Abstentions : 0
Nombre de suffrages exprimés : 18
Pour : 18
Contre : 0

❖ **N°2016_025 DROIT DE PREEMPTION URBAIN PARCELLE F 1548**

Monsieur Le Maire soumet au conseil municipal une demande de droit de préemption urbain pour les données suivantes :

Propriétaire : Touraine Logement ESH

Terrain bâti sur terrain propre, parcelle F 1548 (12 Rue de Bellevue) pour 675m² à un prix de 80 000,00€.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la renonciation à ce droit de préemption pour ce terrain.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- de **RENONCER** au droit de préemption urbain pour la parcelle F 1548 (12 Rue de Bellevue) pour 675m² à un prix de 80 000,00€.
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

Nombre de votants : 18
Abstentions : 0
Nombre de suffrages exprimés : 18
Pour : 18
Contre : 0

❖ **N°2016_026 DROIT DE PREEMPTION URBAIN PARCELLE F 731**

Monsieur Le Maire soumet au conseil municipal une demande de droit de préemption urbain pour les données suivantes :

Propriétaire : AMRANI Khadija

Terrain bâti sur terrain propre, parcelle F 731 (5 Rue Armand Moisant) pour 550m² à un prix de 135 000,00€.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la renonciation à ce droit de préemption pour ce terrain.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de **RENONCER** au droit de préemption urbain pour la parcelle F 731 (5 Rue Armand Moisant) pour 550m² à un prix de 135 000,00€.
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

Nombre de votants : 18
Abstentions : 0
Nombre de suffrages exprimés : 18
Pour : 18
Contre : 0

❖ **INFORMATIONS DIVERSES**

- Réunion ADT : le 4 avril 2016 à 17h00

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Ingrid HOLLARD : y a-t-il une date de fixée pour la réunion publique sur les compteurs LINKY ?

Michel JOLLIVET : la date n'est pas fixée, la réunion se fera conjointement avec NEUVY LE ROI en présence de ERDF et du SIEIL, les associations ne seront pas invitées individuellement, une information passera dans la presse et par affichage municipal.

❖ **DETERMINATION DE LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

Le Mardi 5 Avril 2016 à 20h

La séance est levée à 20h23